

NOM de l'élève : Prénom : Né(e) le : .../.../.....
 Établissement scolaire : Classe :
 Représentant légal :
 E-mail : Téléphone en cas d'urgence :
 Adresse :

**La Maison des Arts communique essentiellement par sms et par E-mail,
 merci de bien renseigner les informations ci-dessus.**

MUSIQUE

La pré-inscription en musique doit obligatoirement comprendre un choix instrumental, une pratique collective et un cours de formation musicale.

Les élèves ayant suivi les 4 années de formation musicale peuvent choisir :

- soit un choix instrumental et 1 à 2 pratiques collectives (1 minimum, de préférence à l'instrument)
- soit un choix instrumental, une pratique collective et un cours de culture musicale

EVEIL MUSICAL :

Pour les tout-petits : **0 mois à 18 mois** lundi de 16h30 à 17h / **1 an et demi à 3 ans** lundi de 17h à 17h30

Éveil 4 ans (moyenne section de maternelle) : samedi de 10h à 11h

Éveil 5 ans (grande section de maternelle) : samedi de 11h à 12h

Parcours instrumental 6 ans, scolarisé en CP. NOUVEAUTÉ

Il se compose d'un cours collectif et d'un carrousel instrumental de 30 mn permettant ainsi aux enfants de découvrir semaine après semaine l'ensemble des instruments de la MDA.

Cours collectif (Éveil 6 ans) : vendredi de 17h à 18h samedi de 9h à 10h

Carrousel instrumental : lundi et vendredi de 16h30 à 17h, en alternance selon un planning précis qui sera communiqué à la reprise des cours.

PRATIQUE INSTRUMENTALE :

- | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|--------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Accordéon | <input type="checkbox"/> Batterie | <input type="checkbox"/> Basse électrique | <input type="checkbox"/> Chant | <input type="checkbox"/> Clarinette |
| <input type="checkbox"/> Flûte à bec | <input type="checkbox"/> Flûte traversière | <input type="checkbox"/> Guitare | <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Saxophone |
| <input type="checkbox"/> Trompette | <input type="checkbox"/> Violon | <input type="checkbox"/> Violoncelle | | |

J'étais déjà inscrit l'année passée et je souhaite garder le même horaire que l'année dernière : oui non

Si oui, merci de préciser le jour et l'horaire :

(sous réserve que le professeur soit présent sur les mêmes horaires, s'il y a un souci, la Maison des Arts prendra contact avec vous).

Pour les nouveaux élèves : la Maison des Arts vous donnera un RDV au moment de la confirmation de pré-inscription pour convenir de l'horaire.

PRATIQUES COLLECTIVES

Chant choral enfants : 7-8 ans – lundi de 18h à 19h 9-10 ans - vendredi de 18h à 19h

Chant choral adolescents : 11-16 ans - mardi de 18h à 19h

Chant choral adultes : mardi 19h à 20h30

Percussions brésiliennes (enfants et ados), le mercredi :

7-10 ans de 16h45 à 17h45

11-12 ans de 18h à 19h

13 ans et plus de 19h à 20h

Percussions panafricaines : 7-10 ans – vendredi de 18h30 à 19h30

Atelier Méli-Mélo : (enfants, ados, adultes) – vendredi de 17h30 à 18h30

Atelier musique de chambre (enfants, ados, adultes) : jeudi de 19h à 19h30 jeudi de 20h à 20h30

Orchestre de cordes : (enfants, ados, adultes) – mercredi 18h30 à 20h

Ateliers rock (enfants et ados) :

Pour les 8-10 ans : mardi 16h45 à 17h45 jeudi 16h45 à 17h45 vendredi 17h15 à 18h15

Pour les 11-14 ans : mercredi 15h30 à 17h mercredi 17h15 à 18h45 jeudi 18h à 19h30

Pour les 13-14 ans et plus : mercredi 19h à 20h30 jeudi 19h45 à 21h15 vendredi 19h45 à 21h15

Ateliers musiques électroniques (enfants, ados) : mardi de 18h à 19h30 (à partir de 10 ans)

Orchestre d'harmonie : mardi 20h à 22h

FORMATION MUSICALE

1ère année : lundi de 17h à 18h mercredi de 15h30 à 16h30 vendredi de 17h à 18h

2ème année : lundi de 18h à 19h mercredi de 16h30 à 17h30 vendredi de 18h à 19h

3ème année : mercredi de 17h30 à 18h30 vendredi de 19h à 20h

4ème année : lundi de 19h à 20h mercredi de 18h45 à 19h45

Grand débutants (12 ans et plus et adulte) mercredi de 19h45 à 20h45

CULTURE/ÉCOUTE MUSICALE : vendredi de 18h30 à 19h30

DANSE

ÉVEIL – INITIATION

4 ans (moyenne section) : Mercredi de 13h15 à 14h samedi de 9h à 9h45

5 ans (grande section) : Mercredi de 14h à 15h samedi de 9h45 à 10h45

6-7 ans (CP/CE1) : Mercredi 15h à 16h vendredi 17h à 18h samedi 10h45 à 11h45

Danse adaptée enfants/ados porteurs d'un handicap : Mercredi de 16h à 17h15

Danse contemporaine :

Enfants 8-12 ans : Vendredi de 18h à 19h15

Danse modern'jazz.

Enfants 8-11 ans : lundi de 17h45 à 18h45

Ados 12-16 ans : lundi de 18h45 à 20h

Ados/adultes à partir de 16 ans : Lundi de 20h à 21h30

Danse hip-hop

Enfants 8-11 ans : mercredi de 10h à 11h30 jeudi de 17h à 18h30

Ados 12-16 ans : mercredi de 19h à 20h30 jeudi de 18h30 à 20h

Ados/adultes 16 ans et plus : jeudi 20h à 21h30

Danse classique : enfants 8-11 ans Lundi de 16h45 à 17h45

ARTS-PLASTIQUES

Initiation, sensibilisation 5-7 ans : mercredi de 13h à 14h mercredi de 14h à 15h

Sculpture, volume, objet 8-12 ans : mercredi de 15h 30 à 17h

Dessin, graphisme, couleur 8-12 ans : mercredi de 17h à 18h 30

Dessin de création ados/adultes 13 ans et plus : mercredi 19h à 21h

Sculpture/expression plastique – ados/adultes 13 ans et plus : mardi de 19h à 21h

THÉÂTRE

Enfants 8-10 ans : mardi de 17h à 18h30

Pré-ados 11-14 ans : mardi de 18h 30 à 20h30

Toutes les mesures sanitaires en vigueur à la rentrée seront respectées, de sorte à ce que les cours puissent avoir lieu dans les meilleures conditions, pour la sécurité de tous.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des plannings, des places disponibles dans les différents cours, et des mesures sanitaires.

Les horaires seront confirmés lors de l'inscription définitive fin août / début septembre. Ces pré-inscriptions vous permettent de réserver les cours et ateliers que vous souhaitez suivre pour l'année 2020-2021 à la Maison des Arts. **Le choix du cours devra respecter le critère de l'âge de l'élève sous peine de ne pas pouvoir valider votre pré-inscription en cas de non-respect de cette condition.**

Les confirmations de pré-inscriptions se feront sur RDV, de façon aléatoire, protocole le plus impartial possible en lien avec la situation actuelle. La Maison des Arts vous confirmera votre RDV téléphonique au plus tard le 20 juillet 2020.

- Document ci-contre à remettre du 29 juin au 8 juillet 2020
- Possibilité de l'envoyer par mail à l'adresse suivante :
inscriptionsmaisondesarts@gmail.com
- Confirmation des inscriptions du 31 août au 5 septembre 2020

Lingolsheim le/...../.....

Signature :